

Royaume du Maroc

Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable
Département de l'Énergie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والتنمية المستدامة
قطاع الطاقة والمعادن

Talking points

de Monsieur Aziz RABBAH
Ministre de l'Énergie, des Mines
et du Développement Durable

14EME CONFERENCE DE L'ÉNERGIE
« Transition Énergétique : Quelle Géostratégie Régionale
à l'horizon 2050 ? »

Skhirat, 19 novembre 2018

- Organisation, sous la Haut Patronage Royal, de la 14^{ème} Conférence de l'Énergie, par la Fédération de l'Énergie, en partenariat avec l'Union pour la Méditerranée et l'appui du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, sous le thème «Transition Énergétique : Quelle Géostratégie Régionale à l'horizon 2050 ?».
- L'évènement se tient dans un contexte de profondes mutations du secteur énergétique au niveau planétaire, qui tendent à transformer l'ordre productif pour assurer un développement durable alliant croissance économique responsable, équité sociale et lutte contre le changement climatique.

CONTEXTE ÉNERGETIQUE INTERNATIONAL, MARQUÉ PAR UNE TRANSITION VERS L'ÉNERGIE VERTE

- La production énergétique est responsable d'environ les deux tiers des émissions des gaz à effet de serre et elle demeure toujours fortement dominée par les énergies fossiles, qui représentent plus de 80% des sources d'énergies primaires.
- L'énergie est plus que jamais, une question au centre des préoccupations de la communauté internationale, pour une transition vers les énergies vertes.
- L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont les principaux piliers de la transition énergétique, bien qu'il existe différentes possibilités pour atténuer le changement climatique.
- Les énergies renouvelables constituent une solution appropriée aux défis de sécurité d'approvisionnement, d'accès à l'énergie et de préservation de l'environnement.

- Selon l'IRENA, l'association des deux composantes, énergies renouvelables et efficacité énergétique, peut assurer plus de 90 % des réductions nécessaires d'émissions de CO₂ liées à l'énergie, à l'aide de technologies sûres, fiables, économiques et largement disponibles.
- La part totale des énergies renouvelables doit augmenter et passer de 15 % de la production totale d'énergie primaire en 2015, à deux tiers d'ici 2050 (selon l'IRENA).
- Pour que les objectifs climatiques soient réalisés, l'intensité énergétique de l'économie mondiale devrait diminuer d'environ deux tiers d'ici à 2050.
- Malgré une croissance économique et démographique importante, cela est possible par une amélioration profonde de l'efficacité énergétique. *D'ici à 2050*, tous les pays peuvent augmenter la part des énergies renouvelables dans leur consommation d'énergie totale.
- La feuille de route REmap, préparée par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), estime que la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale de nombreux pays peut dépasser 60 %.

NECESSITE DE RENFORCER UN CADRE DE PARTENARIAT ENERGETIQUE REGIONAL

- La Région dispose d'un potentiel important en énergies renouvelables, en capacités d'interconnexions énergétique et en combustibles fossiles, et les grandes avancées technologiques réalisées dans ces domaines durant les dernières années, rendent ces gisements exploitables pour satisfaire nos besoins grandissant en énergie.
- Plusieurs pays méditerranéens et africains se sont déjà engagés dans cette voie en intégrant les énergies

renouvelables dans leur portefeuille énergétique et en promouvant le gaz naturel pour introduire plus de souplesse dans les réseaux électriques et les interconnexions.

- Cependant ces options apparaissent encore sous-exploitées. Le défi de notre région reste la création d'un marché régional de l'énergie, le renforcement des interconnexions électriques et gazières et la mise en place d'un cadre permettant la généralisation massive des expériences réussies.
- Mise en œuvre de véritables partenariats, impliquant un engagement encore plus fort du secteur privé et de l'ensemble des acteurs concernés, tant au niveau de l'innovation technologique, du transfert de savoir-faire, du renforcement des compétences, de l'intégration industrielle, tout en tirant profit des opportunités de synergies et d'effet d'échelle.
- Appel aux organisations d'aide au développement et aux institutions financières régionales et internationales, afin d'intensifier leur assistance technique, de contribuer à un véritable transfert de technologie et au renforcement des capacités de production, et de mobiliser des moyens financiers en vue de réussir la transition énergétique régionale.

NECESSITE REDIRIGER LE SYSTEME ENERGETIQUE MONDIAL SUR UNE VOIE PLUS PERENNE

- Un secteur de l'électricité « décarbonisé », dominé par des sources renouvelables, est au cœur de la transition vers un futur énergétique pérenne.
- Selon l'IRENA, la part des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité devrait augmenter et passer de 25 % en 2017, à 85 % en 2050, principalement grâce à la croissance de la production d'énergie solaire et éolienne.

- Cette transformation nécessiterait de nouvelles approches en termes de planification du réseau électrique, de fonctionnement des marchés et du système, de régulation et de politique publique :
 - ▶ Exploitation des fortes synergies existant entre l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ;
 - ▶ Conception d'un réseau électrique dans lequel les énergies renouvelables représentent une part importante ;
 - ▶ Augmentation du recours à l'électricité dans les transports, le bâtiment et l'industrie ;
 - ▶ Harmonisation des structures et investissements socioéconomiques avec la transition.

REUSSITE DU MAROC DANS L'APPROPRIATION D'UN MODELE ENERGETIQUE ATTRACTIF

- Aujourd'hui, notre pays est bien engagé sur la voie de la transition énergétique.
- Le taux de dépendance énergétique est passé de 98% en 2008 à environ 93%.
- Sa Majesté a fixé un nouveau cap pour les EnR en 2015 pour porter leur part de 42% en 2020 à 52% en 2030.
- Sa Majesté a donné ses Instructions lors de la réunion du 1^{er} novembre 2018 pour revoir à la hausse nos objectifs en matière de développement des EnR.
- Les opportunités d'investissements sont actuellement évaluées à plus de 40 milliards de \$ USA à l'horizon 2030, dont les ¾ pour les énergies renouvelables.
- Aujourd'hui, la part des énergies renouvelables est d'environ 35 % dans le mix électrique avec une capacité installée de plus de 2970 MW.

NOUVEAUX DEFIS D'ENR, NOUVEAUX CHANTIERS

- La montée en puissance des énergies renouvelables, génère de nouveaux défis pour le système électrique national en raison de leur caractère intermittent.
- Récemment, l'ONEE s'est lancé pour la réalisation d'une **plateforme de gestion et de supervision des EnR**, consistant à mettre en place un dispatching dédié à la gestion et à la supervision de la production des énergies renouvelables permettant la prévision de la production intermittente.
- Ce projet permettra d'assurer en temps réel la gestion des flux de production des EnR, l'affichage des informations concernant l'état du réseau, en offrant les outils nécessaires d'aide à la décision.
- **L'effort porte également sur le renforcement du réseau électrique** pour développer davantage la capacité d'accueil afin d'évacuer l'énergie produite notamment de source renouvelable.
- **Le plan national pour le développement du gaz naturel liquéfié**, est en cours de mise en œuvre. Ce plan comporte la réalisation d'un terminal gazier ainsi que des centrales à cycles combinés fonctionnant au gaz naturel qui se positionnent comme un moyen approprié pour les intermittences des EnR.
- **Le Maroc s'active à renforcer ses interconnexions électriques avec ses voisins**, notamment via le projet de réalisation d'une ligne d'interconnexion électrique entre la Maroc et le Portugal d'une capacité de 1000 MW, dont l'étude de faisabilité est en cours, le renforcement de l'interconnexion avec l'Espagne par une 3ème ligne d'une capacité de 700 MW, et poursuit la réflexion pour la réalisation d'une interconnexion avec les pays subsahariens via la Mauritanie.

- Dans le même sillage, le Maroc participe de manière active aux travaux du Comité de Pilotage de la Déclaration Conjointe sur l'échange durable d'électricité entre le Maroc et l'Europe, lancée à Marrakech lors de la COP22.
- Dans le domaine de l'efficacité énergétique nos actions ciblent les secteurs gros consommateur d'énergie notamment le transport (38%), le bâtiment (33%), l'industrie (21%) , l'agriculture et l'éclairage public (8%).
- Organisation d'une série d'Ateliers, de conférences et de rencontres portant également sur les petites niches d'économie d'énergie, pour la sensibilisation, l'échange et la présentation de succès stories et ce, dans le but de mettre en place un écosystème national d'efficacité énergétique.
- Amélioration du cadre institutionnel pour garantir une meilleure synergie entre les différents acteurs du domaine de l'énergie. Après la restructuration de MASEN, l'ONEE et l'AMEE, la SIE a été transformée en Super ESCO dans le but de booster le marché de l'efficacité énergétique marocain, et ce, dans un cadre de complémentarité et de cohérence avec les autres institutions.
- Un programme d'efficacité énergétique est en cours d'élaboration en matière d'efficacité énergétique ciblant les bâtiments et administrations publics.

INTEGRATION INDUSTRIELLE ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES NATIONALES

- Accélérer le développement d'une industrie locale dans toute la chaîne de valeur des EnR et de l'efficacité énergétique, destinée aussi bien au marché national que régional.
- Création des IFMERE. Le premier Institut (Oujda) est déjà opérationnel et les travaux de construction du deuxième (Tanger) sont achevés.

- Création de filières dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les écoles d'ingénieurs et les universités.
- L'Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique dispose à Marrakech de laboratoires de test et de contrôle de qualité d'efficacité énergétique.
- L'IRESEN poursuit le développement de nouvelles infrastructures de R&D, pour s'ajouter au « Green Energy Park ». Il a entamé le processus de création du « Gree & Smart Building Park » à Benguerir » et du «Green Energy Park – Maroc-Côte d'Ivoire ».
- Mise en place de l'Observatoire National de l'Energie, qui constitue une plateforme d'échange, de prospective et de suivi du secteur de l'énergie marocain.

LE PARTENARIAT REGIONAL, LEVIER D'UNE TRANSITION ENERGETIQUE REUSSIE ET PORTEUR DE CROISSANCE

- Mettre en place des mécanismes permettant de stimuler les investissements et de faciliter le développement du secteur à travers des politiques pertinentes et une collaboration au niveau régional.
- Les partenariats énergétiques régionaux seront porteurs de croissance basée sur des stratégies novatrices - énergétiques, industrielles et technologiques couplées avec des programmes de formation ciblés.
- Il y a un consensus sur le fait que le driver majeur de développement des énergies renouvelables sera la technologie. L'innovation technologique, qui est un potentiel de réduction des coûts et une maturité des filières dans les énergies renouvelables, ne peut qu'accélérer l'extension du déploiement de cette énergie pour atteindre l'objectif de généraliser l'accès à l'électricité.

- Aujourd'hui, tous les pays sont acculés à intensifier davantage leur coopération dans le secteur de l'énergie, en vue d'asseoir progressivement un partenariat énergétique global, basé sur l'intensification des échanges énergétiques.
- Le Maroc contribue actuellement à relever ce défi continental via les opérateurs nationaux déjà présents sur le marché de l'électricité en Afrique grâce au savoir-faire acquis à travers ses expériences en matière de planification, d'exploitation, de maintenance et d'électrification rurale.

CONCLUSION

- Nos pays sont donc invités à intensifier leur coopération dans le secteur de l'énergie, en vue d'asseoir progressivement un partenariat énergétique basé sur l'édification de réseaux d'échanges performants et permettant d'assurer une intégration progressive de nos marchés énergétiques.
- Le cap de ce partenariat et des réformes entreprises devra être maintenu sur une base pérenne. Cela suppose un engagement constant de tous, le renforcement de la cohérence et la mise en place d'instruments de suivi permettant d'assurer une communication continue pour mieux partager les expériences et coordonner les initiatives.
- J'aimerais terminer en réitérant mes remerciements à la Fédération de l'Énergie pour cette initiative, et en souhaitant plein succès aux travaux de cette rencontre.
- Et je vous remercie pour votre attention.